**Invitation dimanche 8 janvier 2012 à 10 H**

**A l’Heure Bleue, meeting et banquet populaire**

***« Face à la crise capitaliste,***

***à l’austérité imposée aux peuples : Analyses et expériences***

***de Partis Communistes ! »***

***nous avons invité KKE (Grec), PCPortugais, PdCItalien, PC du Tessin (canton Suisse).***

**Meeting politique à partir de 10 h ;**

Dans chaque pays, le capital et les gouvernements de droite, comme de gauche, utilisent leur propre « crise », les « déficits publics » qu’ils ont eux-mêmes creusés, pour renforcer l’exploitation des travailleurs, détruire les acquis sociaux des peuples. L’Union européenne coordonne ces politiques et se prépare à mettre les démocraties nationales sous tutelle.

Une forte opposition se manifeste parmi les travailleurs. De nombreuses luttes se développent en France, en Grèce, au Portugal, en Italie, etc..

Après une dizaine d’année d’expérimentation, l'Union Européenne et l’Euro sont rejetés massivement par les peuples. Le 29 mai 2005 le peuple français, comme d’autres peuples, a dit non au traité de constitution européenne. Violant la souveraineté populaire et la démocratie, le traité de Lisbonne a pourtant été adopté.

Communistes de la section locale du PCF de Saint-Martin-d’Hères, Gières, Poisat, Venon, Saint-Martin-d’Uriage, vous invitons à participer au meeting politique que nous organisons le dimanche 8 janvier à l’heure bleue à 10 H. Nous avons invité les Partis Communiste Grec (KKE), Portugais (PCP), le PdCItalien, le PC du Tessin (canton Suisse) à partager leurs analyses et leurs expériences dans ce contexte social d’une extrême gravité. La section locale présentera à cette occasion ses vœux de luttes et de résistances pour l’année 2012.

Ce meeting sera suivi du banquet populaire annuel auquel nous vous invitons à vous inscrire rapidement après le grand succès de celui de l’an dernier lors du 90e anniversaire du PCF.

**Programme de la journée :**

**Entrée libre** :

**- 10 h :** prise de parole de nos invités politiques et de l’union de ville de SMH du mouvement de la jeunesse communiste ;

**-** Allocution politique et vœux 2012 du PCF, prononcée par Dominique Negri, membre du conseil national et secrétaire de la section de St-Martin-d’Hères du PCF, entourée des membres du comité exécutif de section,

**-** Apéritif fraternel,

**Entrée sur participation aux frais :**

**13 h :** Banquet populaire, repas, boisson à volonté et après-midi festif, chantant, dansant et Révolutionnaire !

Inscription accompagnée du paiement ci-dessous

Les communistes de notre section seront honorés et heureux de votre présence.

|  |
| --- |
| **Inscriptions auprès des militants communistes avant le 28 décembre 2011**  ***« Partis Communiste face à l’austérité imposée aux peuples d’Europe »*** |
| Je veux participer au banquet populaire Communiste le 8 janvier 2012 |
| NOM Prénom :...........................................................………  Adresse…………..................................................  ….........................................................................................  Téléphone/Courrier électronique:………………...  **Participation aux frais de repas 13€, prix repas jeune enfant 6€**  Souscription financière :  La lutte quotidienne pour la défense des travailleurs (leurs conditions de travail et de vie, la santé, le transport, l’éducation, les loisirs, la culture, le sport, etc…) que mène, avec vous, les communistes de notre section demande des moyens financiers. Nous proposons à ceux qui le peuvent d’augmenter le prix du repas d’une souscription volontaire facultative :  **Amenant la participation aux frais de repas, y compris souscription, de 13€ à 15€, à 20€, à 25€ au choix.** |
| Nombre de repas adulte : 13€ x ……… = et/ou ……………€ x ……..=  Nombre de repas jeune enfant : 6€ x ……… = |
| Je verse la somme de …………..€ par chèque – en espèce (rayer la mention inutile)  à retourner au PCF section de Saint-Martin-d'Hères 6 rue Gérard Philipe BP 283  38407 Saint-Martin-d'Hères cedex  **Permanence à la section locale tous les lundi du 15h30 à 19h30** (à côté de la police municipale) |